



dimanche, 5. Février 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>La coopération économique entre l'Algérie et la France avance activement</i>	<i>2</i>
<i>Importations de matériaux de construction : Baisse de 18,1%.....</i>	<i>2</i>
<i>Gestion des déchets : Sensibilisation au tri sélectif.....</i>	<i>2</i>
<i>Producteurs de boissons et de jus de fruits : Hausse des prix</i>	<i>3</i>
<i>Le projet des 50 entrepôts frigorifiques vise à absorber le surplus de production agricole ...</i>	<i>4</i>
<i>LF 2017: L'Algérie habilitée à drainer plus d'investissements que les pays voisins</i>	<i>4</i>
Commerce	5
<i>Prévues par la SNTF entre 2017 et 2019 : Plusieurs acquisitions de trains.....</i>	<i>5</i>
<i>Groupe Saïdal : Un leadership qui se consolide</i>	<i>6</i>
<i>Siemens dévoile ses projets en Algérie.....</i>	<i>7</i>
<i>Production de céphalosporines, une première en Algérie.....</i>	<i>7</i>
<i>Luxury Motor Works : Nouvel agent agréé BMW et Mini à Annaba</i>	<i>7</i>
Régions.....	7
<i>Alger : 80% des entreprises ont installé des stations d'épuration des eaux usées</i>	<i>7</i>
<i>Les agriculteurs appelés à exploiter les opportunités d'investissement dans le Grand sud ...</i>	<i>8</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

La coopération économique entre l'Algérie et la France avance activement

Source : APS

La coopération économique, industrielle et commerciale entre l'Algérie et la France "avance activement", a estimé jeudi à Alger le président du Conseil constitutionnel français, Laurent Fabius.

"C'est extrêmement intéressant de voir que la coopération entre l'Algérie et la France sur les plans économique, industriel et commercial, continue activement et je pense que c'est un gage d'une très bonne amitié entre nos deux pays", a déclaré M. Fabius à la presse à l'issue d'une audience qui lui a été accordée par le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesslem Bouchouareb.

Rappelant que sa visite en Algérie vient en réponse à l'invitation du président du Conseil Constitutionnel Mourad Medelci, le responsable français a souligné que l'objectif central de cette visite était de "travailler avec le Conseil constitutionnel algérien" et de s'entretenir avec plusieurs responsables algériens.

M. Fabius a été reçu auparavant par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal ainsi que par M. Mourad Medelci.

"C'est un privilège pour moi de m'entretenir avec le Premier ministre, avec mon ancien collègue M. Lamamra ainsi qu'avec mon ami ici présent (M. Bouchouareb, Ndlr) avec lequel nous avons très bien travaillé lorsque je dirigeais les Affaires étrangères", a-t-il souligné.

Arrivé jeudi à Alger, M. Fabius effectue une visite officielle en Algérie, à l'invitation de M. Medelci.

Importations de matériaux de construction : Baisse de 18,1%

Source : El Moudjahid

La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 2,1 milliards de dollars (mds usd) en 2016, contre 2,57 mds usd en 2015, (-18,1%), a appris l'APS auprès des Douanes.

Ainsi, de janvier à décembre 2016, à l'exception des produits en céramiques, la valeur des importations des différents ciments, du bois, du fer et de l'acier a enregistré une baisse. Les quantités importées ont également baissé en s'établissant à 9,8 millions de tonnes (Mt) contre 11,11 Mt (-11,74%) à l'exception du bois et les produits en céramiques dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 306,1 millions usd contre 474,3 millions usd (-35,45%), avec une baisse significative de la facture d'importation des ciments portland autres que blancs de 48,65%.

Les quantités importées des ciments ont baissé en passant à 4,8 Mt contre 6,6 Mt (-27,41%). L'importation du ciment portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016: son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes le long de l'année. Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 1,17 md usd contre 1,4 md usd (-16,23%). Les quantités importées ont également

baissé pour atteindre 2,71 Mt contre 3,03 Mt (-10,4%). Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 562,7 millions usd contre 642,08 millions usd (-12,35%). Quant aux quantités importées, elles ont fortement progressé à 2,24 Mt contre 1,42 Mt (+57,54%). Par contre, la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a augmenté à 59,04 millions usd contre 48,55 millions usd (+21,6%). Les quantités importées ont aussi augmenté à 52.621 t contre 49.544 t (+6,21%).

Gestion des déchets : Sensibilisation au tri sélectif

Source : El Moudjahid

Le secteur des déchets et l'amélioration de la qualité de vie constituent actuellement un axe de travail prioritaire des autorités. L'activité de gestion, à savoir collecte, tri et recyclage et filière économique génératrice de richesse et pourvoyeuse d'emploi... la prise de conscience semble de mise.

L'Algérie génère une moyenne annuelle de plus de 20 millions de tonnes de déchets, dont 12 millions de type ménagers et assimilés, a indiqué, jeudi dernier, le directeur de l'Agence nationale des déchets (AND), M. Karim Ouamane, invité du forum de la radio locale de Tizi Ouzou.

Tout en rappelant que le déchet qui est considéré comme désuet, obsolète ou encombrant pour certains peut devenir un bien et susciter de l'intérêt pour d'autres, l'orateur a précisé que 65% de ces déchets sont enregistrés dans un périmètre réduit estimé à seulement 04% du territoire national, à savoir le nord du pays à forte concentration de population, a-t-il précisé,

en rappelant que la wilaya de Tizi Ouzou génère quotidiennement à elle seule quelque 335 tonnes de déchets.

Il a indiqué à cet effet que la gestion des déchets constitue, certes, un problème environnemental, mais, dans la conjoncture actuelle, il faut considérer cette activité comme une opportunité économique et sociale, permettant de contribuer à réduire la dépendance des hydrocarbures et contribuer à la diversification économique. Évoquant la gestion des ordures dans cette wilaya, l'invité de la radio de Tizi Ouzou a fait part du lancement de la procédure d'acquisition d'une station de traitement des Lixiviats, et ce conformément aux instructions données par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, lors de sa visite en octobre dernier dans la wilaya de Tizi Ouzou. «Des financements ont été mobilisés, et une procédure a été lancée pour l'acquisition de cet équipement», a-t-il assuré, en précisant que cette station mobile peut être utilisée au niveau du Centre d'enfouissement technique d'Oued Falli et les autres CET de la wilaya. Le DG de l'AND a également annoncé que Tizi Ouzou a été retenu pour accueillir sa première antenne de wilaya qui sera ouverte la semaine prochaine au niveau de la maison de l'Environnement de Tizi Ouzou, une wilaya qui dispose de toutes les conditions pour «réussir le pari d'aller vers une gestion moderne des déchets», notamment l'existence d'une dynamique de gestion modernes mise en œuvre par les comités de villages, le mouvement associatif et les collectivités locales. Lors de son intervention, le DG de l'AND a sans cesse mis en exergue l'importance et l'urgence de passer à la gestion moderne des déchets par l'encouragement de l'activité de tri et la valorisation des déchets afin de réduire au maximum la quantité d'ordure enfouie dans les CET. Pour atteindre cet objectif, le DG de l'AND a indiqué que des mesures fermes sont engagées par le

gouvernement pour organiser la filière de tri des déchets qui, actuellement, active dans l'informel, d'où, a-t-il relevé, l'absence de statistiques sur la quantité de déchets valorisés. Abordant l'incident de l'éboulement survenu récemment au niveau du CET d'Oued Falli, M. Karim Ouamane, a soutenu que plusieurs mesures ont été préconisées pour la prise en charge des problèmes engendrés par cet incident provoqué par la forte pluviométrie, dont l'installation d'une station mobile pour le traitement des Lixiviats qui est en cours d'acquisition. Il y a lieu de rappeler que le tri et la valorisation des déchets pourraient générer des gains économiques de plus de 56 milliards de dinars par an et des milliers d'emplois directs, citant une étude réalisée récemment par l'Agence nationale des déchets (AND). Selon les résultats de cette même étude, menée sur trois centres d'enfouissement techniques (CET) dans trois zones différentes du pays (nord, semi-aride et aride), les déchets ménagers des Algériens sont composés à 54% de déchets organiques, 10% de papiers, 13% de textiles et 17% de plastiques avec quelques différences entre les zones.

Producteurs de boissons et de jus de fruits : Hausse des prix

Source : El Moudjahid

Les boissons gazeuses et les jus de fruits coûteront plus cher en 2017. L'Association des Producteurs algériens de boissons (APAB) a laissé entendre en cette fin de semaine, que les prix des boissons commercialisés sur le marché algérien seront très certainement revus à la hausse. Argument à l'appui, Le président de l'APAB, Ali Hamani, expliquera que la dévaluation du dinar, la hausse des tarifs des transporteurs et de l'énergie électrique, la pression fiscale, le poids de l'informel, la concurrence déloyale et les tentatives de dumping de

certains producteurs sont les principales causes qui feront que chaque entreprise membre de l'association augmentera ses tarifs.

Le porte-parole de l'APAB soulignera lors de la conférence de presse tenue à l'hôtel Sheraton Club des Pins que les producteurs de boissons rencontrent d'autres contraintes tels que l'arrivée massive d'opérateurs non professionnels attirés par le gain facile, ce qui engendre, selon lui, des effets nocifs sur la santé du consommateur dus au non respect des règles d'hygiène, l'utilisation des produits prohibés et l'utilisation abusive de certains composants.

De son côté, le directeur général de NCA Rouiba, Sahbi Athmani expliquera que les producteurs de boissons sont actuellement «sur des niveaux bas de rentabilité», «avec de tels niveaux on ne pourra pas amortir les charges qui sont en continuelle augmentation», dira-t-il. Ali Hamani indiquera que la filière boissons en Algérie a fortement progressé ces dernières années, une progression qui résulte de «la dynamique intrinsèque» de la filière. Le représentant de l'APAB précisera que la même filière a pris une «dimension importante» dans l'économie nationale. D'après l'étude réalisée en 2015, avec le soutien de l'Union Européenne, la filière boisson représente en 2010 une contribution de l'ordre de 7% à la production des industries agroalimentaires qui se placent à la 2ème place du secteur industriel global. Le même document indique que la filière boissons représentait la même année une croissance de 14% équivalent au double de celle de l'ensemble des industries agroalimentaires.

Sur la période 2005-2015, l'industrie des boissons a connu des croissances de 14% pour la production, 15% pour les consommations intermédiaires et 13% pour la valeur ajoutée. Aujourd'hui la filière emploie près de

20.000 personnes en emplois directs et 60.000 en indirects. D'après les estimations établies à fin 2014, la production a atteint les 4,4 milliards de litres (jus de fruits et boissons fruitées, boissons gazeuses, eaux embouteillées et boissons alcoolisées). Le chiffre d'affaires de la filière est de l'ordre de 250 milliards DA dont 100 milliards DA réalisés par la sous filière des boissons gazeuses et 92 milliards par la sous filière de boissons alcoolisées.

Selon l'APAB, devenue membre de la fédération internationale des producteurs de jus de fruits et de légumes (IFU), la consommation des boissons a égalé les 110 litres par habitant/an.

Evoquant le plan d'action de l'APAB pour 2017, Ali Hamani dira que son association continuera à sensibiliser les pouvoirs publics aux revendications d'ordre fiscal, suivra le projet de réduction du sucre dans les boissons, poursuivra ses interventions pour la révision de la base de calcul de la redevance d'économie d'eau et celle de la qualité d'eau pour les activités de production des eaux embouteillées, maintiendra la proximité avec AGIR pour l'organisation du prélèvement de la taxe de 1 DA/l pour les eaux embouteillées et lancera la campagne de promotion de la marque collective «Buvez tranquille» auprès des opérateurs.

[Le projet des 50 entrepôts frigorifiques vise à absorber le surplus de production agricole](#)

Source : APS

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé jeudi que le projet de réalisation de 50 entrepôts frigorifiques au niveau national pour un coût de plus de 36 milliards

de dinars, visait à augmenter les capacités de stockage et à absorber le surplus de production agricole, en vue d'asseoir un équilibre entre l'offre et la demande.

Le projet de développement des capacités de froid tracé par les autorités publiques (...) porte sur la réalisation de 50 entrepôts frigorifiques d'une capacité de 350.000 m3 au niveau national pour un coût de 36,6 milliards de dinars

"Le projet de développement des capacités de froid tracé par les autorités publiques, et dont la réalisation a été confiée à la société nationale de froid, FRIGOMEDIT, porte sur la réalisation de 50 entrepôts frigorifiques d'une capacité de 350.000 m3 au niveau national pour un coût de 36,6 milliards de dinars, financé par un crédit d'investissement à taux bonifié, adopté par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en 2013", a indiqué M. Sellal dans sa réponse à une question orale d'un membre du Conseil de la nation, sur le projet de réalisation d'entrepôts frigorifiques, lue en son nom par la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia.

"Il s'agit d'un projet ambitieux visant à augmenter les capacités nationales de stockage et à absorber le surplus de production agricole, mais aussi à asseoir un équilibre entre l'offre et la demande et à diversifier les canaux de distribution, de commercialisation et de stockage pour l'ensemble des consommateurs et producteurs du marché local", a-t-il ajouté.

L'opération de réaménagement de 39 entrepôts frigorifiques d'une capacité globale de 350.000 m3 a été achevée à travers le transfert des avoirs des entreprises de froids dissoutes, a souligné le Premier ministre, annonçant la finalisation de "toutes les mesures inhérentes à la réalisation de nouveaux entrepôts,

notamment en termes d'assiettes foncières, d'études techniques et de conclusion de contrats".

FRIGOMEDIT a pris en charge le lancement de 39 appels d'offres nationaux et internationaux

FRIGOMEDIT a pris en charge le lancement de 39 appels d'offres nationaux et internationaux, en vue d'étudier et de réaliser ledit projet, a-t-il poursuivi, précisant qu'"il est prévu la réception de 19% de l'intégralité du projet en 2017, soit 8 entrepôts frigorifiques d'une capacité de 118.000 m3 à Tiaret, Blida, el Oued, Laghouat, Chlef, Adrar et Ghardaïa".

D'autres entrepôts seront réceptionnés en 2018 à In Salah, Ghardaïa, Médéa, Bechar, Oran, Touggourt, Bordj Bou Arreridj, Tébessa, Tissemsilt, M'sila et Tindouf.

Les autorités publiques "comptent sur ces projets pour maîtriser le marché national et l'organiser conformément aux normes internationales", a précisé le Premier ministre, ajoutant que la partie du projet réalisée jusqu'à présent avait contribué "à réaliser des résultats positifs, dont la stabilité des prix des fruits et légumes, et l'augmentation de la production d'autres types comme la pomme de terre, dont la production est passée de 2,5 millions de tonnes à 5 millions de tonnes en une année".

[LF 2017: L'Algérie habilitée à drainer plus d'investissements que les pays voisins](#)

Source : Transaction d'Algérie

L'Algérie est habilitée à drainer plus d'investissements étrangers que les pays voisins au cours des trois prochaines années grâce aux mesures "incitatives" prévues dans la loi de finances (LF) 2017, a estimé jeudi

à Tipasa l'économiste et expert financier Abderrahmane Benkhalfa.

"L'Algérie est habilitée à drainer plus d'investissements étrangers à valeur ajoutée que les pays voisins et certains pays africains et arabes dans tous les domaines", a précisé l'ancien ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence organisée par la chambre d'industrie et de commerce. Parmi les atouts de l'Algérie sur lesquels il a basé ses prévisions, l'économiste a cité un niveau supérieur de réserves et un seuil d'endettement inférieur à ceux des pays voisins, soulignant que les mesures prévues dans la LF 2017, notamment en matière fiscale et foncière, incitaient à l'investissement. Selon lui, ces mesures incitatives sont à même de donner un nouveau souffle à l'économie nationale. M. Benkhalfa a également cité la dynamique d'investissement actuelle, l'essor du partenariat, l'élargissement du marché, le niveau d'ouverture et l'équilibre entre les flux intérieurs et extérieurs. Tous ces facteurs sont à même de créer un "nouveau mode" de croissance économique, a-t-il estimé. L'expert a en outre passé en revue une série de mesures visant à réformer les systèmes fiscal, douanier et bancaire en Algérie en vue de conférer davantage de transparence et de flexibilité aux démarches administratives, en mettant à profit les nouvelles technologies. Abordant le pouvoir d'achat des consommateurs, M. Benkhalfa a noté que toutes les "appréhensions" suscitées par la loi de finances 2017 "se sont dissipées" dès son entrée en vigueur, imputant la hausse des prix à la "cupidité" de certains commerçants et opérateurs économiques. L'Algérie est le seul pays qui s'emploie à renforcer la dynamique économique sans toucher à la politique d'aide sociale, a-t-il soutenu.

COMMERCE

Prévues par la SNTF entre 2017 et 2019 : Plusieurs acquisitions de trains

Source : El Moudjahid

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) va poursuivre son programme d'acquisition et de réhabilitation de son parc de trains en 2017, qui s'étalera jusqu'à 2019, a indiqué l'assistant du Pdg de cette entreprise, Abdelouahab Aktouche, dans un entretien à l'APS.

Ce programme prévoit l'acquisition de dix nouvelles locomotives de transport de marchandises de type Electro Motive Diesel (EMD) en mars de l'année en cours et de 17 trains voyageurs de type Coradia en 2018 dans le but d'augmenter ses capacités de transport, précise le même responsable. Le même programme prévoit aussi la réhabilitation et la modernisation de dix locomotives de transports de marchandises et de 52 voitures voyageurs durant l'année en cours. Au total, 202 voitures voyageurs grandes lignes jour, couchette et banlieue sont en cours de réhabilitation au niveau de l'atelier de maintenance de Sidi Bel Abbès. Six unités prototypes ont été livrées fin 2016 en attendant la réhabilitation de 52 autres en 2017, de 77 en 2018 et de 67 en 2019. Entré en vigueur en 2015 pour un délai d'exécution de 44 mois en partenariat avec le groupement français Faiveley Tours et Compin SAS, le projet de réhabilitation et de modernisation des 202 voitures voyageurs est d'un coût de 80,5 millions d'euros. Il sera réalisé avec une main d'œuvre 100% algérienne sous l'encadrement technique du groupement français, selon M. Aktouche. En outre, il est prévu l'acquisition de 17 trains de voyageurs bi-modes (diesel et électrique) du type Coradia en 2018 dont le contrat a été signé avec le constructeur français Alstom

pour un montant global d'environ 200 millions d'euros. Concernant le fret, le parc locomotives de transport de marchandises sera augmenté de 20 unités cette année à travers l'acquisition de 10 locomotives neuves de type EMD (puissance 5.600 chevaux) et la réhabilitation de dix (10) autres de type GE (puissance 2.000 CV), sachant qu'en 2016, la Sntf a déjà mis en service deux locomotives prototypes réhabilitées et a acquis 20 nouvelles locomotives du constructeur américain EMD. Concernant la réhabilitation, elle se fait avec l'assistance technique du groupe américain General Electric International (GEI) pour un délai de réalisation de 28 mois (à partir de 2015) pour un coût de 20,2 millions de dollars. Pour ce qui est l'acquisition des 20 locomotives diesel électrique du constructeur américain EMD en 2016 et de 10 autres en mars 2017, le contrat avait été signé en 2015 pour un délai de 26 mois et d'un montant de 113,8 millions de dollars.

Manque à gagner de 115 millions DA en 2016 pour raisons éco-sociales

Par ailleurs, la Sntf a enregistré un manque à gagner de plus de 116 millions DA en 2016, suite aux grèves du personnel et obstructions de voies ferroviaires par des manifestants, fait savoir M. Aktouche. Ces pertes ont été induites par l'annulation de 2.267 voyages pour le transport de voyageurs (pertes de 66 millions DA) et l'annulation du transport de 100.000 tonnes de marchandises (plus 50 millions DA), précise-t-il. Ces grèves étaient liées aux revendications du personnel de cette entreprise publique telles l'évolution dans leur carrière et l'amélioration des conditions de travail dont notamment le volet sécuritaire pour ses agents. La SNTF a aussi payé le tribut des manifestations de citoyens qui recourent souvent à bloquer la circulation des trains pour se faire entendre. "Les pertes financières ne sont pas très significatives. Mais ce qui nous préoccupe sont

surtout les pertes en termes d'image (crédibilité) vis-à-vis des voyageurs et pour les frets", déplore M. Aktouche. De surcroît, d'autres perturbations dans le transport ferroviaire étaient dues à des actes d'incivisme de citoyens à travers différentes wilayas, enregistrant 179 actes de malveillance en 2016 contre 164 en 2015. A ce propos, il cite le non respect du code de la route au niveau des passages à niveau dont 229 sont illicites et sans signalisation, l'empiètement et la destruction des emprises ferroviaires par des travaux non autorisés et la pose des déchets ménagers au long des lignes ferroviaires. Selon le même responsable, la Sntf a recensé 1.500 passages à niveau sur un réseau de 3.800 km de lignes exploitées au niveau national, sachant que leur surveillance nécessite la mobilisation de plus de 7.500 agents, dépassant largement ses capacités financières. Sur les 17 autorails acquis en 2006, la Sntf en a perdu sept dans des accidents survenus dans les passages à niveau sans compter les coûts de réhabilitation pour d'autres. Par ailleurs, 74 accidents de trains ont été enregistrés en 2016 ayant causé 12 décès contre 78 accidents en 2015 (46 décès). Parmi les solutions prévues pour réduire le nombre des accidents, M. Aktouche évoque un dispositif de réduction du nombre de passages à niveau qui sera mené par l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) avec la collaboration de la SNTF. Ce projet consiste à remplacer les passages à niveau par des passages dénivelés inférieurs ou supérieurs à la voie ferrée, et à supprimer les croisements entre les routes et les voies ferrées jugés inutiles, et ce, en concertation avec les collectivités locales.

Groupe Saïdal : Un leadership qui se consolide

Source : Liberté

Quand on évoque l'industrie pharmaceutique en Algérie, forcément c'est le nom de Saïdal qui revient le plus souvent.

Fleuron de l'industrie pharmaceutique algérienne, le groupe bénéficie d'un leadership qui se consolide d'année en année. Sa vision réside dans sa capacité à se projeter dans le futur et d'assurer la position d'un laboratoire leader aux niveaux national et régional, tout en perçant dans le marché international. Le groupe Saïdal compte six sites (6) de production situés à Alger (Dar El-Beida, El-Harrach et Gué de Constantine), Médéa, Constantine et Annaba. Ces usines totalisent une production moyenne annuelle de 140 millions d'unités vente.

Le chiffre d'affaires provisoire de Saïdal est de 10,2 milliards de DA en 2016 contre 9,9 milliards de DA en 2015 (+2%). Jusqu'à fin 2016, Saïdal a produit 119 millions d'unités vente (UV), soit 94% de l'objectif de production qui a été fixé à 127 millions UV, mais une production en hausse de 9% par rapport à celle de 2015. Au plan commercialisation, Saïdal dispose de trois (3) centres régionaux de distribution pour les régions Centre, Est et Ouest à, respectivement Alger, Batna et Oran. Celui d'Alger sera délocalisé prochainement vers Beni Tamou (Blida) suite au réaménagement d'Oued El-Harrach et au projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger. Pour cette année 2017, Saïdal annonce l'entrée en production de plusieurs projets dont des unités de fabrication de médicaments génériques et des unités spécialisées. Dans les génériques, 3 unités devront être réceptionnées avant la fin du premier semestre 2017, à savoir celle de Cherrhell pour les formes sèches avec une capacité annuelle de 25 millions unités-ventes (UV), celle de Zmirli (El-Harrach) pour les formes sèches également (55 millions UV) et celle de Constantine pour les formes

liquides (28 millions UV). Quant aux unités spécialisées, il s'agit du projet de production d'insuline humaine à Constantine en partenariat avec le groupe Novonordisk pour l'ensemble de sa gamme d'insulines. Le projet est dans un état d'avancement appréciable. Concernant le projet de fabrication de médicaments anticancéreux (25 millions UV/an), qui est en société mixte avec l'entreprise koweïtienne Northafrica holding company, on apprend qu'il est en cours d'étude et que les travaux devraient être lancés au cours du premier semestre 2017. En outre, le groupe a signé récemment un accord de partenariat avec la société jordanienne Acdima portant sur la réalisation d'études de bioéquivalence en Algérie. Pour consolider sa position de leader national dans le générique, Saïdal investit aussi dans la réalisation d'un nouveau centre de recherche et développement à la nouvelle ville de Sidi-Abdallah, comme elle projette de fabriquer des médicaments issus de la biotechnologie particulièrement des bio-similaires et des vaccins, un axe stratégique majeur dans le développement du groupe.

Beaucoup de chemin a été fait depuis le début de l'aventure de Saïdal en 1982. En effet, à la suite de la restructuration de la Pharmacie centrale algérienne, créée en 1969, fut érigée l'Entreprise nationale de production pharmaceutique en avril 1982. Celle-ci changea de dénomination en 1985 pour devenir Saïdal. En 1989, Saïdal devient une entreprise publique économique, l'une des premières entreprises nationales à acquérir le statut de société par actions.

Ses nouveaux statuts, en 1993, lui ont permis de participer à toute opération industrielle ou commerciale. En 1997, un plan de restructuration s'est traduit par sa transformation en groupe industriel auquel sont rattachés Biotic Pharmed et Antibiotic.

Siemens dévoile ses projets en Algérie

Source : El Watan

Siemens organisera demain le «Siemens Innovation Event». A cette occasion, le n° 2 du groupe, Klaus Helmrich, membre du directoire de Siemens AG, en charge de l'Europe et de l'Afrique et des divisions Digital Factory et Process Industries and Drives au niveau mondial, animera un point presse à Alger. La digitalisation est en passe de changer le monde et elle transforme aussi les activités industrielles. Usines intelligentes, systèmes énergétiques décentralisés, solutions de mobilité et infrastructures intelligentes du futur. Partout dans le monde, les ingénieurs comblent progressivement l'écart qui séparait autrefois le matériel et le logiciel. Siemens est un artisan majeur de cette digitalisation. En tant qu'acteur présent en Algérie, elle met les solutions de dernière génération à la disposition du pays.

Production de céphalosporines, une première en Algérie

Source : El Watan

Le laboratoire pharmaceutique algérien Sophal vient d'annoncer l'inauguration de la première unité de fabrication de céphalosporines en Algérie, basée à Oran. Cette classe d'antibiotiques fait partie de la famille des Béta-lactamines apparentée à la Pénicilline. Jusque-là importés par l'Algérie, ces médicaments seront dorénavant produits localement. Produits dans un premier temps sous forme sèche dans le plus strict respect des BPF (bonnes pratiques de fabrication), de production et de conditionnement des médicaments, ces antibiotiques seront très prochainement produits sous forme injectable. Au travers de ces projets, Sophal a la volonté de se positionner comme partenaire

privilegié de l'Etat algérien, du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, afin de promouvoir le made in Algérie et contribuer ainsi à la réduction de la facture d'importation du médicament.

Luxury Motor Works : Nouvel agent agréé BMW et Mini à Annaba

Source : El Watan

Luxury Motor Works, représentant en Algérie des marques BMW et Mini s'installe dans la wilaya de Annaba.

En présence d'Alain Sykora, directeur général de la marque bavaroise, une nouvelle représentation a été inaugurée, hier, dont le nouvel agent agréé dans la région est du pays est Salem Auto, avons-nous constaté sur place. De nombreux notables et personnalités politiques de la région ont été conviés pour participer à cette agréable cérémonie. A l'unanimité, les invités n'ont pas caché leur plaisir à découvrir la marque BMW et MINI à travers des automobiles d'exception, présentées pour la circonstance. Ainsi, le réseau BMW et Mini s'étoffe en Algérie où l'agent Salem Auto, situé dans un quartier résidentiel, sera le quatrième point de présence dans le pays des marques BMW et Mini après celles de Chéraga, de Bordj El Kiffan et de Blida.

Agent agréé 3S, Salem Auto assurera, désormais, la vente de véhicules neufs, le service après-vente et la vente de pièces de rechange d'origine qui répond aux standards internationaux de BMW Group. Outre un showroom d'une superficie de 700 m², disposé à accueillir jusqu'à huit véhicules BMW et Mini, la représentation Salem Auto abrite également un service après-vente d'une surface totale de 900 m² dont 720 m² sont affectés aux ateliers. Ces derniers sont dotés de six

postes de travail. Le stockage et la vente au comptoir de pièces de rechange BMW et Mini d'origine occupent, quant à eux, 180 m².

Des commodités auxquelles il faut ajouter un service performant assuré par 12 employés, parmi lesquels, neuf sont affectés au SAV. Faut-il rappeler que Luxury Motor Works est une société de droit algérien ? En effet, elle a été créée en 2014 dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Mehri et le groupe émirati Abu Dhabi Motors. Luxury Motor Works dispose aujourd'hui d'un réseau de succursales et d'agents agréés étoffé. Après celle de la wilaya de Annaba, deux nouvelles représentations — à Oran et à Ghardaïa — ouvriront leurs portes durant l'année en cours.

REGIONS

Alger : 80% des entreprises ont installé des stations d'épuration des eaux usées

Source : Maghreb Emergent

Sur un total de 140 entreprises industrielles, près de 80% ont répondu favorablement aux avis de la wilaya d'Alger appelant à cesser la pollution des eaux du lac de Reghaia en procédant à l'installation de stations d'épuration des eaux usées, apprend-on samedi auprès des services de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

Lors d'une journée de sensibilisation organisée au Jardin d'essais (El Hamma), marquant la Journée mondiale des zones humides (JMZH), le chef de département des forêts de la wilaya d'Alger, Abdelkader Messabes, a indiqué que l'on dénombre 140 entreprises situées à proximité du lac de Reghaia dont 80% avaient répondu favorablement aux avis de la wilaya d'Alger et se sont empressées d'installer des stations d'épuration

des eaux usées au moment où les autres entreprises restantes font l'objet de surveillance et de suivi par les services compétents.

L'action de sensibilisation et de surveillance de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, s'inscrit dans le cadre d'un plan global arrêté par la wilaya qui repose sur l'institution d'une commission intersectorielle (ressources en eau, travaux publics, environnement, agriculture et forêts...) qui a pour mission la protection de cet espace vital.

A cet effet, M. Messabes a affirmé que la Direction des forêts "a tiré la sonnette d'alarme" en raison majeure du taux de pollution enregistré au lac de Reghaia par le lancement, dans une première étape, d'un programme de protection qui prévoyait l'envoi d'avis aux entreprises industrielles qui jetaient leurs déchets liquides et solides dans le lac et alentours.

Après finalisation de l'installation des stations d'épuration des eaux usées initiée en 2015, la commission a envisagé l'entame de la deuxième étape qui consiste à épurer les eaux du lac pour être suivie d'un processus de réintégration des êtres vivants qu'il renfermait auparavant et parvenir à l'investissement et du tourisme environnemental.

Au niveau de la capitale, il existe un nombre considérable de zones humides comme celle d'Oued Mazafran et le barrage de Douéra. En dépit de comportements nuisibles, leur état reste cependant, "excellent", selon Amina Ouakad, ingénieure spécialisée en aquaculture au Jardin d'essais.

Imène Saidi, commissaire au département des forêts, a souligné quant à elle, la "grande pression" qui pèse sur les zones humides à Alger, y compris sur le lac de

Reghaia, imputant cela au taux important de pollution environnementale qui influe sur la flore, la faune et la qualité de l'eau outre l'exploitation irrationnelle des eaux et des ressources piscicoles.

Un programme d'action wilayal visant la protection et l'épuration des eaux a été mis au point pour en faire un espace environnemental modèle, a-t-elle tenu à dire.

D'autre part, la journée de sensibilisation a été marquée par la présence de près de 300 élèves venus de différentes écoles et d'associations activant dans le domaine de la protection de l'environnement qui ont pris part aux ateliers axés autour de la construction d'un bassin d'eau, de projection de films documentaires et enfin, la création d'un jardin aquatique, a déclaré Sanaa Djebali, chargée de la communication au Jardin d'essais.

Des membres du club "lfer" pour la protection de l'environnement d'Ain Benian ont évoqué abondamment l'importance de préserver la propreté des eaux et d'éviter leur pollution.

Par ailleurs, Azzedine Benyacine, chargé des zones humides au centre de pêche de Zeralda, a précisé que la préservation des zones humides était indispensable pour perpétuer la vie de certaines espèces d'oiseaux comme le flamant rose et le tadorne de belon.

[Les agriculteurs appelés à exploiter les opportunités d'investissement dans le Grand sud](#)

Source : APS

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé samedi à partir de Boumerdes les agriculteurs à s'organiser en

coopératives agricoles aux fins d'exploiter les opportunités d'investissement agricole offertes dans le Grand sud du pays.

Intervenant devant près de 300 agriculteurs ayant pris part à une rencontre leur permettant d'exposer leurs préoccupations, M. Alioui a assuré que l'UNPA est "totalement disposée à aider et à accompagner les agriculteurs désireux d'investir dans le Sahara algérien dans toutes les filières agricoles".

"Il existe de véritables opportunités d'investissement agricole dans le sud algérien", a-t-il soutenu, citant notamment la disponibilité de "grandes surfaces en jachère, dotées d'innombrables avantages dont des eaux souterraines, des avantages fiscaux et de l'électricité pour peu que quelqu'un daigne les mettre en valeur".

Le sud algérien est un "réservoir agricole stratégique" pour le présent et l'avenir du pays, a relevé M. Alioui, estimant que l'investissement dans cette partie du pays est "garanti dans une large mesure, si l'on se base sur les expériences réussies qui y ont été tentées, à ce jour, en la matière".

Par ailleurs, le SG de l'UNPA s'est félicité de la décision du Gouvernement d'interdire l'importation des agrumes de l'étranger, tout en invitant les parties concernées à "généraliser cette démarche (d'interdiction d'importation) à d'autres filières de production", soulignant la nécessité de "promulguer de telles décisions, en leur temps, soit avant le lancement des campagnes de récolte des différentes filières".

M. Alioui a également plaidé pour l'impérative ouverture d'une "banque qui facilitera l'obtention de crédits saisonniers aux petits agriculteurs et éleveurs",

tout en veillant à la réorganisation des marchés, à leur contrôle et suivi.

Après avoir insisté sur l'impératif assainissement du foncier agricole, il a demandé des explications sur la non délivrance de contrats de concession à près de "39.000 agriculteurs à travers le pays, depuis 2010", avant d'appeler les parties concernées à procéder à leur indemnisation financière, du fait qu'ils "ont subi des préjudices à cause de cette situation", a-t-il affirmé.

Les agriculteurs de la wilaya de Boumerdes, dont particulièrement les éleveurs bovins et les producteurs de lait, ont exposé leurs doléances devant M. Alioui.

Kaceb Mohamed, éleveur bovin de son état, s'est ainsi plaint du "prix élevé" de l'aliment du bétail, estimant que la hausse des prix "menace la profession de disparition", avant de revendiquer l'augmentation du soutien accordé à la filière lait et aux fourrages "qui doit être directement accordé aux concernés", parallèlement à l'éradication des "intermédiaires" en matière de fourrages, en accordant de plus grandes quantités aux wilayas du Centre du pays, car ne disposant pas de vastes pâturages.

D'autres paysans présents ont soulevé le problème de "facturation" qui se pose aux agriculteurs qui commercialisent eux mêmes leurs produits, estimant qu'il s'agit d'une "mesure administrative pour laquelle le Fellah n'est pas formé."

Une exploitante agricole de la ville de Boumerdes, Samia.B, a, quant à elle, dénoncé l'"avancée effroyable du ciment" sur le foncier agricole dans la commune de Boumerdes, où de nombreuses terres agricoles, "à l'image de son exploitation", a-t-elle dit "sont prélevées au nom de l'intérêt public" pour l'implantation de

projets de logements ou d'équipements publics entre autres.

Les autres doléances exposées ont porté sur l'élargissement du soutien de l'Etat pour englober la consommation électrique dans le secteur agricole, la disponibilité des vaccins en quantités suffisantes et en temps opportun, la disponibilité des engrais en quantités nécessaires, la baisse de leurs prix et leur vente directement au profit des agriculteurs.